

*Questions orales***LE COMMANDEMENT AÉRIEN STRATÉGIQUE DE L'AMÉRIQUE DU NORD****LE LANCEMENT DE BOMBES PHOTO-ÉCLAIR DANS L'ARCTIQUE CANADIEN**

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre associé de la Défense nationale. Le ministre pourrait-il confirmer qu'il y a une trentaine d'années, la force aérienne américaine a lancé des bombes photo-éclair dans l'Arctique canadien sans prévenir les habitants de la région concernée? Savons-nous si oui ou non ces expériences présentent certains risques pour la santé?

L'hon. Paul Dick (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, je confirme que des bombes photo-éclair ont été lancées dans les années 50 par le Commandement aérien stratégique à une altitude de 15 000 pieds au-dessus de certaines régions isolées des Territoires du Nord-Ouest. Cette expérience ne devrait présenter absolument aucun risque pour la santé, étant donné l'altitude à laquelle les explosions se sont produites.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON—LA VISITE PRÉVUE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE TERRE-NEUVE**

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, une semaine avant le Sommet de la francophonie à Québec, le lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve devait faire sa visite de courtoisie annuelle aux îles de Saint-Pierre-et-Miquelon. Pour la première fois de l'histoire, le gouvernement de la France a fait savoir au gouvernement du Canada que le lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve ne serait pas le bienvenu à Saint-Pierre-et-Miquelon. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous dire ce que le gouvernement du Canada a fait après avoir été insulté de la sorte par le gouvernement de la France? Pourquoi le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le premier ministre ne se sont-ils pas élevés publiquement contre cette injure faite au Canada et à la reine? Le premier ministre l'a-t-il même mentionné à M. Chirac?

● (1450)

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, en faisant son allégation, le député a commis deux erreurs, ce qui n'est pas si mal pour lui.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Il n'y a pas de visite annuelle et il n'y en a jamais eu. Le gouvernement de la France n'a pas dit que le lieutenant-gouverneur n'était pas le bienvenu à Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce qu'il a dit, c'est qu'il préférerait que le lieutenant-gouverneur fasse sa visite à bord d'un navire autre qu'un navire militaire. Il l'a fait parce que notre gouvernement a fermé les ports canadiens aux navires de pêche français en attendant que nous puissions régler un conflit de pêche qui a

été causé par les politiques à courte vue des gouvernements libéraux antérieurs.

LA POSITION DU CANADA

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, cela fait dix ans que le lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve visite les îles de Saint-Pierre-et-Miquelon à bord d'un navire de la marine, mais le gouvernement de la France s'oppose maintenant à l'utilisation d'un tel navire. Le gouvernement français insulte le Canada alors que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures fait tout pour lui plaire.

M. le Président: A l'ordre . . .

M. Baker: Je demande maintenant . . .

Des voix: Oh! oh!

M. Baker: . . . au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il ne convient pas qu'il est impossible de maintenir une position de force dans les négociations sur la pêche si nous permettons au gouvernement de la France de nous insulter de cette façon. Comment veut-il que le lieutenant-gouverneur se rende à Saint-Pierre-et-Miquelon, en doris, en canot ou bien encore à la nage?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Il me semble, monsieur le Président, que nous devrions réfléchir sérieusement à la possibilité de faire usage de tout l'air que remue le député.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Je pensais que le député songeait à poser sa candidature à la direction du parti libéral, comme tous les autres membres de son parti, mais de toute évidence, il préférerait être lieutenant-gouverneur. Je peux lui garantir que s'il devient lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve, il sera tout autant le bienvenu à Saint-Pierre-et-Miquelon que le lieutenant-gouverneur actuel.

* * *

LE CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES**LA DEMANDE DE HAUSSE DE TARIF DE BELL CANADA**

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications et elle concerne les quatre groupes qui ont vigoureusement protesté contre son intervention au sujet de la demande de hausse de tarif présentée par Bell Canada au CRTC. La ministre pourrait-elle remédier au tort qu'elle a causé en préjugant de la question? Je voudrais savoir si elle se rendra à la requête des groupes intéressés, groupes qui ont eux-mêmes l'intention d'intervenir et qui croient qu'on ne leur accordera pas d'audience étant donné qu'elle a pesé sur la décision en informant le CRTC que s'il ne tranchait pas dans le sens où elle le voulait, sa décision pourrait être renversée par le Cabinet?